



DEMANDER UN AMÉNAGEMENT

Pour tous renseignements :



rachel.fabry-gonzales@region-academique-nouvelle-aquitaine.fr
06 99 19 17 83

RÉGION ACADEMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE
Liberté
Égalité
Fraternité

Délégation Régionale Académique
à la jeunesse, à l'Engagement
et aux sports

Siège : Bruges

Sites : Bruges – Limoges – Poitiers

1 PRENDRE CONTACT AVEC LA DRAJES



Pour demander conseil et retirer le dossier de demande d'aménagements



2 PRENDRE RDV AVEC UN MÉDECIN AGRÉÉ HANDISPORT, SPORT ADAPTÉ OU MDPH



Pour obtenir un avis médical sur les aménagements souhaités



SE RAPPROCHER D'UN ORGANISME DE FORMATION



3  Pour transmettre l'avis médical au responsable de la formation souhaitée et le formulaire de proposition d'aménagements à remplir de manière concertée



4 L'ORGANISME DE FORMATION RÉDIGE UNE PROPOSITION D'AMÉNAGEMENTS



Pour garantir un accès égal aux tests de vérification des exigences préalables, au cursus de formation et aux épreuves de certification.

 PAS DE DISPENSE D'ÉPREUVE POSSIBLE



5 L'ORGANISME DE FORMATION SOUMET LA PROPOSITION D'AMÉNAGEMENTS À LA DRAJES



Pour examiner la compatibilité du handicap avec l'exercice professionnel de l'activité du diplôme



6 LA DRAJES REND UNE DÉCISION



La décision est communiquée à la personne qui en fait la demande et à l'organisme de formation